

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 22 (1965)
Heft: 6

Rubrik: "New look" en alpinisme EPGS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'alpinisme à l'EPGS

G. Witschi

Cher moniteur,

Connais-tu vraiment nos montagnes ? Non seulement pour les avoir admirées sur des cartes postales, pour les avoir regardées à travers le pare-brise de ta voiture ou de la terrasse d'un hôtel ? En vérité, as-tu déjà écorché tes mains au rocher, t'es-tu couvert de sueur, au milieu de tes camarades, à l'assaut des difficultés de l'alpinisme ?

L'EPGS t'offre, à toi-même ainsi qu'à ta société, du matériel et des moyens financiers afin d'organiser des cours à option alpinisme. Au cas où tu ne serais pas un spécialiste de la montagne, tu pourrais fonctionner comme directeur administratif d'un tel cours et t'adjoindre des guides et autres gens compétents. Les nouvelles indemnités EPGS te facilitent, en effet, cette tâche (indemnité journalière pour guide : 55 francs ; pour autres moniteurs qualifiés : 25 francs). Quant à l'indemnité de cours, elle s'élève à 28 francs par participant, à laquelle s'ajoute encore un subside de 4 francs par jour et participant pour les frais de logement. Cette aide, ainsi que l'équipement de montagne complet mis gratuitement à ta disposition, devraient t'ôter tout souci matériel. Tout le reste relève de ton initiative personnelle. Ne tarde donc plus à préparer ton cours à option d'alpinisme.

«New look» en alpinisme EPGS

H. Bachmann

Il y a quelques années, l'office central EPGS du canton d'Uri avait annoncé l'organisation d'un cours d'alpinisme de 8 jours, prévu dans la région de la cabane Krönten. Seules deux personnes s'y étaient intéressées. On en conclut alors que pour la jeunesse de ce canton montagnard le choix des possibilités d'excursion en montagne était suffisant... et les choses en restèrent là. A vrai dire, les raisons de ce manque d'intérêt étaient fort différentes. Tout d'abord, l'importance de la participation aux frais requise des participants. Et puis, beaucoup de jeunes ne désiraient bien sûr pas prélever ainsi une semaine entière de leurs vacances relativement brèves.

Or, au printemps dernier, les cours d'alpinisme du programme EPGS firent l'objet d'une nouvelle régle-

mentation. On publia à ce sujet des prescriptions appropriées ; les subventions furent majorées conformément aux nécessités modernes et au niveau actuel du coût de la vie. Mais comme il demeure bien difficile d'attirer la jeunesse à ces cours, les représentants des cantons montagnards songèrent à organiser des cours fractionnés, parce que dans ces cantons l'accès au lieu de cours est relativement bref, et l'on aurait ainsi deux pleines journées de travail par week-end. L'EPGS approuva cette manière de voir, autorisant ce mode d'organisation.

C'est ainsi qu'une expérience fut tentée dans le canton d'Uri durant l'été dernier. Répondant aux avis parus dans la presse et aux publications des organisations EPGS, quelque 40 jeunes gens s'inscrivirent à ce cours. L'organisation en fut confiée au chef d'excursion de la section St-Gothard du CAS, lui-même membre du bureau EPGS, qui s'entoura de quelques moniteurs du CAS. Ce cours, organisé en trois week-ends, pouvait donc se dérouler en différentes régions selon la nature des matières enseignées. De fait, les deux premières journées se passèrent dans la région de Kinzigpass et de la Pfaffentürme, le second week-end dans la région de la Furka et du Glacier du Rhône, tandis que la dernière partie du cours avait lieu au col du Klausen et dans la région des Clariden.

Le samedi matin à 4 heures, on quittait Altdorf. Après tout au plus trois heures de voiture et de marche, on se trouvait au lieu du cours proprement dit. Le samedi soir, coucher dans une cabane du CAS ou dans un chalet. C'est d'ailleurs là que l'on dispensait les connaissances théoriques nécessaires. Le dimanche, de bonne heure, on se retrouvait sur le terrain, et le travail pratique reprenait.

A la fin du cours une enquête fut menée auprès des intéressés, afin de déterminer ce qui, à leur avis, pouvait être modifié, voire amélioré. La grande majorité d'entre eux approuvèrent l'innovation que constitue ce cours, qui ne les obligeait pas à entamer leurs vacances, permettant même à ceux astreints aux vacances d'entreprise de participer au cours EPGS.

La direction du cours et le bureau d'EPGS d'Uri exploitent les résultats de cette enquête afin de préparer judicieusement le cours de cette année. On peut dire qu'en général un vent nouveau souffle en matière de cours à option alpinisme, un bon vent qui va grandement contribuer à familiariser les jeunes avec l'alpinisme.

(Starke Jugend — Freies Volk)

Traduction : Noël Tamini